

Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 18/06/2020 20H00.

Présents: M. Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, Mme Michelle CHAMBRELENT, M Eric BARRUET, Mme Aude DEFOSSEZ, Mme Elisabeth BEBEN, M Jean-Pierre WRZOCHOL, Mme Virginie LEHMANN, M François LAURENT, Mme Isabelle JADAS, M Teddy PEZANT, Mme Nadège ROELENS, M Médéric PARROT, M Patrick RODRIGUEZ.

Absent (e, s, es) excusé (e, s, es): Mme Catherine HIEGEL ayant donné procuration à M Médéric PARROT.

A été nommé (e) secrétaire : Mme Michelle CHAMBRELENT.

ORDRE DU JOUR:

- Approbation du procès-verbal du 25 mai 2020.
- Budget communal et assainissement :
 - Vote du compte administratif 2019.
 - Vote du compte de gestion 2019.
 - Affectation du résultat 2019.
 - Vote du budget primitif 2020.
- Budget communal:
- * Votes des taux des 2 taxes 2020.
- Emplois d'été.
- Tarif restauration scolaire.
- Pass séniors.
- Jurés d'assises.
- Désignation des membres du CCAS.
- Désignation des membres de la commission des travaux, d'appel d'offres, des impôts directs, d'urbanisme/PLU, environnement, enfance/cantine, cimetière, communication.
- Désignation des représentants à l'ADICO (Association pour le Développement et l'innovation Numérique des Collectivités)
- Désignation des représentants à l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise.
- Désignation des représentant à l'EPFLO (Etablissement Public Foncier Local de l'Oise).
- Désignation des représentants à la mission locale.
- Désignation des représentants au SMOA (Syndicat Mixte Oise Aronde).
- Désignation d'un correspondant défense.
- Désignation des représentants au SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit).
- Désignation des représentants au comité de suivi de la liste électorale.
- RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Suggestions, Expertises et Engagement Professionnel).
- SEZEO: groupement commande énergie.
- Informations diverses.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 25 MAI 2020.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Pour : 15.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 (délibération n°2020-01-18/06)

Après présentation et examen des écritures, Monsieur le Maire quitte la séance et la Présidence est assurée par le doyen de séance, Monsieur Jean-Pierre WRZOCHOL.

Il est procédé au vote du C.A 2019 avec les résultats suivants :

Fonctionnement dépenses : 923 642.76 €
Fonctionnement recettes : 1 084 840.43 €
Excédent 2018 : 287 462.85 €
Total recettes et report : 1 372 303.28 €
Soit un excédent de fonctionnement : 448 660.52 €

Investissement dépenses :3 698 189.15 €Déficit 2018 :186 918.78 €Total dépenses et report :3 885 107.93 €Investissement recettes :3 667 837.98 €Soit un déficit d'investissement :217 269.95 €

Soit un excédent global de : 231 390.57 €

Vote pour 14.

Monsieur le Maire reprend la Présidence de la séance.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 (délibération n°2020-02-18/06)

Après examen des comptes du trésorier, le compte de gestion affiche des résultats identiques au compte administratif 2019.

Vote pour: 15.

AFFECTATION DU RESULTAT 2019 (délibération n°2020-03-18/06)

Après examen des résultats 2019 rappelés ci-dessous, Fonctionnement (excédent) : 448 660.52 €

Investissement (déficit) : 217 269.95 € RAR dépenses : 27 300.00 € RAR recettes : 8 328.00 € Résultat d'investissement (déficit) : 236 241.95 €

Il est décidé d'affecter à l'investissement (c/1068) 236 241.95 €. L'excédent de fonctionnement à reprendre au budget primitif 2020 est donc ramené à (c/002).212 418.57 €

Vote pour 15.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 (délibération n°2020-04-18/06)

Après présentation du prévisionnel du budget primitif 2020, et après l'avoir modifié et équilibré les membres du conseil municipal sont amenés à voter les sommes ci-dessous :

- Fonctionnement dépenses et recettes :

1 218 567 €

- Investissement dépenses et recettes :

506 087 €

Vote pour : 12. Vote contre : 3.

VOTE DES TAUX DES 2 TAXES (délibération n°2020-05-18/06)

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux :

- Taxe foncière bâtie :

20.50%.

- Taxe foncière non bâtie :

52.00 %.

Vote pour : 13. Abstention : 2.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

(délibération n°2020-06-18/06)

Après présentation et examen des écritures, Monsieur le Maire quitte la séance et la Présidence est assurée par le doyen de séance, Monsieur Jean-Pierre WRZOCHOL. Il est procédé au vote du C.A 2019 du budget annexe assainissement avec les résultats suivants :

Fonctionnement dépenses : 1 335 \in Fonctionnement recettes : 26 586.70 \in Report excédent 2018 : 46 808.88 \in Total recettes et report : 73 395.58 \in Soit un excédent de fonctionnement : 72 060.58 \in

Investissement dépenses :50 795.02 €Investissement recettes :1 335.00 €Report excédent 2018 :818.00 €Total recette et report :2 153.00 €Soit un déficit d'investissement :48 642.02 €Soit un excédent global de :23 418.56 €

Vote pour 14.

Monsieur le Maire reprend la Présidence de la séance.

VOTE DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019 (délibération n°2020-07-18/06)

Après examen des comptes du trésorier, le compte de gestion du budget annexe assainissement affiche des résultats identiques au compte administratif 2019.

Vote pour: 15.

AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019 (délibération n°2020-08-18/06)

Après examen des résultats 2019 rappelés ci-dessous,

Fonctionnement (excédent):

72 060.58 €

Investissement (déficit):

48 642.02 €

RAR dépenses :

NEANT

RAR recettes:

NEANT

Il est décidé d'affecter à l'investissement (c/1068) 48 642.02 €. L'excédent de fonctionnement à reprendre au budget primitif 2020 est donc ramené à (c/002).23 418.56 €

Vote pour 15.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2020 (délibération n°2020-09-18/06)

Après présentation du prévisionnel du budget primitif du budget annexe assainissement 2020, les membres du conseil municipal sont amenés à voter les sommes ci-dessous :

- Fonctionnement dépenses et recettes :

48 418 €

- Investissement dépenses et recettes :

110 117 €

Vote pour: 15.

CREATION D'EMPLOIS D'ETE (délibération n°2020-10-18/06)

Monsieur le Maire propose la création de 4 emplois d'adjoints techniques pour l'été, avec un maximum de 2 agents sur la même période allant du 06 juillet au 30/08/2020. Le recrutement se ferait par le biais d'un contrat de travail de droit public à durée déterminée et 35h hebdomadaires.

Vote pour: 15.

PRIX DU REPAS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE (délibération n°2020-11-18/06)

Monsieur Eric BARRUET rappelle que le service à été interrompu de début mars à fin mai, dû au COVID-19. La reprise partielle (15 repas/jour) permettra d'atteindre les 9 000 repas servis contre 15 100 l'an passé.

Le déficit attendu pour cette année est évalué entre 7 000 et 10 000 €, les arbitrages avec les charges du personnel de la CCPOH n'étant pas arrêtés.

La clé de répartition du déficit avec Bazicourt est identique au RPI (85% St-Martin-Longueau et 15% Bazicourt).

Monsieur Eric BARRUET propose de maintenir le prix à 4,90 €/jour/enfant (repas et encadrement de la pause méridienne compris) pour l'année 2020/2021.

Les dossiers de réinscriptions seront disponibles à partir du 20 juin jusqu'au 15 août 2020.

Vote pour : 13. Abstention : 2.

VERSEMENT DU PASS SENIORS (délibération n°2020-12-18/06)

Une provision de 3 000 € a été budgétée. 2 associations fonctionnent en année civile, ainsi pour les inscriptions, le dispositif prévoit une prise en charge par la commune de 15 €/adhérent

Monsieur Eric BARRUET propose de verser le pass séniors aux deux associations cidessous :

Comité des fêtes : 135 €.
Club des Mesanges : 615 €.

Vote pour: 15.

FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (délibération n°2020-13-18/06)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire qui propose de fixer à 4 le nombre de membres du conseil municipal et 4 le nombre de membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées au sein du département ou dans la commune et représentant les usagers.

Vote pour: 15.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) (délibération n°2020-14-18/06)

NB : Le Maire est d'office responsable de toutes les commissions, il ne sera pas nommé dans celles-ci.

Après appel de candidatures et élection à bulletins secrets, sont élus :

- Mme Elisabeth BEBEN-MARQUE.
- Madame Isabelle JADAS.
- Monsieur François LAURENT.
- Monsieur Médéric PARROT.

Vote pour : 13. Vote blanc : 1. Vote nul : 1

Conformément à la législation en vigueur, la commission sera complétée dans les 2 mois par les 4 membres (domaine social, associatif et de solidarité) nommés par le Maire

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (délibération n°2020-15-18/06)

Monsieur le Maire rappelle que cette commission est composée de 3 titulaires et 3 suppléants, sont nommés :

Titulaires

Suppléants:

- M Denis MESSIO

M Médéric PARROT

- M Patrick RODRIGUEZ

Mme Nadège ROELENS

- M Jean-Pierre WRZOCHOL

M Philippe POULAIN

Vote pour: 15.

COMMISSIONS COMMUNALES (délibération n°2020-16-18/06)

Monsieur le Maire propose de nommer les membres des commissions à mains levées, les membres du conseil municipal donne leur accord à l'unanimité.

Commission des travaux:

Mrs Jean-Pierre WRZOCHOL (Responsable), François LAURENT, Teddy PEZANT, Patrick RODRIGUEZ, Médéric PARROT, Mme Nadège ROELENS;

Urbanisme/permis de construire :

Mrs Jean-Pierre WRZOCHOL (Responsable), Teddy PEZANT, Médéric PARROT, Patrick RODRIGUEZ.

Environnement:

Mmes Michelle CHAMBRELENT (Responsable)

irginie LEHMANN, Aude DEFOSSEZ, Mrs Médéric PARROT, Patrick RODRIGUEZ.

<u>Enfance et cantine ont été élus</u> : : il est proposé 3 représentants au sein du conseil municipal de Saint-Martin-Longueau et 3 au sein du conseil municipal de Bazicourt.

Mrs Eric BARRUET (Responsable)

François LAURENT, Teddy PEZANT, Médéric PARROT se sont présentés.

M François LAURENT:

Pour: 11. Abstention: 4.

M Teddy PEZANT:

M Médéric PARROT:

Pour: 14.

Pour: 3.

Abstention: 1.

Abstention: 10.

Contre: 2.

Les candidatures retenues pour St-Martin-Longueau sont : Messieurs Eric BARRUET, François LAURENT et Teddy PEZANT.

<u>Cimetière</u>: Mrs François LAURENT, Médéric PARROT, Jean-Pierre WRZOCHOL, Philippe POULAIN, Mmes Nadège ROELENS, Isabelle JADAS.

<u>Communication</u>: Mmes Michelle CHAMBRELENT (Responsable), Aude DEFOSSEZ, Elisabeth BEBEN, Mrs Eric BARRUET, Teddy PEZANT, Médéric PARROT.

<u>Commission des associations</u>: Mme Isabelle JADAS (responsable), Mrs Teddy PEZANT, François LAURENT, Patrick RODRIGUEZ, Médéric PARROT, Jean-Pierre WRZOCHOL.

Les commissions ouvertes au public sont :

- L'environnement.
- Les travaux.
- L'urbanisme, PLU et Permis de construire.
- Cimetière.

REPRESENTANT AUPRES DE L'ADICO (Association pour le développement et l'Innovation numérique des Collectivités) (délibération n°2020-17-18/06)

Titulaire:

M Denis MESSIO.

Suppléant :

M Eric BARRUET.

Vote pour: 15

REPRESENTANT AUPRES DE L'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise) (délibération n°2020-18-18/06)

Il est décidé que les représentants au sein de l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires et les représentants au sein de l'assemblée générale des actionnaires seraient les mêmes :

Titulaire:

M Denis MESSIO.

Suppléant :

M Patrick RODRIGUEZ.

Vote pour: 15

REPRESENTANT AUPRES DE L'EPFLO (logement) (délibération n°2020-19-18/06)

Titulaire:

M Denis MESSIO.

Suppléant:

M Patrick RODRIGUEZ.

Vote pour: 15

REPRESENTANT DE LA MISSION LOCALE (délibération n°2020-20-18/06)

- Mme Isabelle JADAS.

Vote pour: 15.

REPRESENTANT CORRESPONDANT DEFENSE (délibération n°2020-21-18/06)

M Patrick RODRIGUEZ.

Vote pour: 15.

REPRESENTANT SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) (délibération n°2020-22-18/06)

Titulaire:

M Denis MESSIO.

Suppléant:

M Patrick RODRIGUEZ.

Vote pour: 15.

COMITE DE SUIVI DE LA LISTE ELECTORALE (délibération n°2020-23-18/06)

Mrs Médéric PARROT, François LAURENT, Mmes Catherine HIEGEL, Aude DEFOSSEZ, Virginie LEHMANN.

Vote pour: 15

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Etant donné qu'il est nécessaire de fournir une liste de 24 noms au centre des impôts (qui choisira 6 titulaires et 6 suppléants plus le Maire qui est président d'office) avec leur accord, tous les membres du conseil municipal sont inscrits.

Un flash info sera distribué dans les boîtes aux lettres des riverains qui pourront s'inscrire au secrétariat pour faire partie des 9 personnes qui doivent compléter la liste

RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Suggestions, Expertise et Engagement Professionnel) (délibération n°2020-24-18/06)

Un projet de délibération avait été présenté et accordé par le conseil municipal pour augmenter le plafond de la catégorie C1, chef d'équipe de façon à le passer de 3 000 € à 4 000 €.

Le comité technique a rendu un avis favorable, il est donc maintenant demandé aux du conseil municipal de délibérer pour validation finale.

Vote pour: 15.

SEZEO (Syndicat des Energies de la Zone Est de l'Oise) (délibération n°2020-25-18/06)

Monsieur le Maire fait part d'une proposition du SEZEO concernant un groupement de commande pour la fourniture d'électricité, l'avantage est que le syndicat s'occupe du marché et qu'ils auront plus de poids pour négocier les prix si toutes les collectivités concernées sont regroupées.

Il propose donc d'adhérer à ce groupement de commandes.

Vote pour: 15.

INFORMATIONS DIVERSES

Plaine de jeux :

Monsieur le Maire remercie le personnel, Philippe POULAIN et Jean-Pierre WRZOCHOL pour le travail effectué pour la protection du site et sa sécurisation avec la location d'une mini-pelle pour éviter le retour des gens du voyage.

Une réflexion est en cours pour l'achat des bornes télescopiques dans le cadre du renforcement des sites.

Ferme Bourgeois:

La démolition est en cours, avec en parallèle, une phase de nettoyage.

La partie désamiantage sera effective semaine 26.

Association le voyage immobile :

Une présentation de yoga se déroulera le 19 juin à la salle réservée aux associations.

<u>Masques CCPOH</u> (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte) : Les commandes des masques de la CCPOH et de la commune ont été réceptionnées (1.70 €/pièce pour les masques en tissu), la distribution sera organisée dans les prochains jours.

Fusion SICAEO-SER:

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal d'une probable fusion de la SICAEO et de la SER.

Prêt de la salle des loisirs :

La salle sera prêtée gratuitement le 25 juillet prochain à une jeune habitante de la commune pour servir de studio à une chaîne youtube TAS (Télé Achat Sympa), il ne devrait y avoir que 5 personnes, un état des lieux sera fait.

Lotissement rue du Marais:

Ce lotissement a été vendu à Immo France et 5 terrains sont à construire, le permis de construire a été accepté.

Déchetteries :

Elles seront ouvertes sans rendez-vous à partir du 20 juin prochain (gants et masques obligatoires).

Nuisances sonores:

Un rappel des arrêtés sera à nouveau publié dans la prochaine info de la commune.

Protocole de réouverture de l'école :

La 1ère phase de réouverture a permis d'accueillir un nombre limité d'enfants. L'accueil de tous les enfants se fera à compter du 22 juin prochain.

Le protocole a été respecté, désinfection, aménagement de la cantine, traçage pour la circulation, gestion du personnel.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.

Denis MESSIO	Philippe POULAIN	Michelle CHAMBRELENT	Eric BARRUET	Aude DEFOSSEZ
Elisabeth	J-Pierre	Virginie	François	Isabelle JADAS
BEBEN- MARQUE	WRZOCHOL	LEHMANN	LAURENT	150.0000
		24/1/	0.1.	D. C. L
Teddy PEZANT	Nadège ROELENS	Médéric PARROT	Catherine HIEGEL	Patrick RODRIGUEZ
		Procuration de C.Hiégel	Procuration à M.Parrot	